

Article 31 du Règlement

d'en donner; je songe notamment à l'inspecteur général des banques. Autrement dit, c'était plutôt de la frime.

Nous avons rédigé un rapport où nous signalions qu'à notre connaissance, des problèmes se posaient dans le système bancaire, et beaucoup, mais que nous n'arrivions pas à obtenir la coopération des personnes qui comparaissaient devant le comité. Le gouvernement vient ensuite nous dire que cela coûtera un milliard aux contribuables, mais qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, qu'il va mener une enquête au cours de laquelle les témoins pourront induire les députés en erreur, nous mentir, omettre des détails et refuser de répondre à des questions. Nous avons demandé les renseignements que nous estimons nécessaires pour mener une enquête digne de ce nom, mais le gouvernement a refusé.

M. Holtmann: Vous n'avez pas assez d'influence, c'est tout.

M. Blenkarn: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Le député va-t-il déposer ou nous communiquer les renseignements et les documents que le gouvernement devrait fournir, selon lui, dans la motion qu'il a présentée à la Chambre?

Le président suppléant (M. Charest): Le député sait fort bien qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

M. Riis: Le président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques devrait savoir à quoi s'en tenir, car il a demandé des renseignements déjà publiés. Les précisions qu'il demande ont déjà été communiquées et s'il l'ignore, c'est sa faute.

M. Blenkarn: Dites-nous ce qu'il en est. Fournissez-nous immédiatement ces renseignements.

M. Riis: Nous avons demandé des précisions au sujet des portefeuilles de prêts, mais la maison Price-Waterhouse a dit qu'elle ne les fournirait pas au comité.

M. Holtmann: Elle ne vous fait pas confiance.

M. Riis: Elle l'a déclaré publiquement. Elle ne nous fait pas confiance?

M. Deans: Elle fait confiance au ministre.

M. Riis: Monsieur le Président, si telle est l'attitude des ministériels à l'égard de ce comité, ils feraient mieux d'avoir un entretien avec son président. Je doute que ce comité puisse mener cette enquête de façon satisfaisante.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je tiens à dire très clairement que je demande au NPD de préciser exactement à la Chambre ce qu'il veut faire mettre à la disposition du comité, parce que je pense qu'il est important que cela soit officiellement consigné.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Blenkarn: Tout lui sera communiqué dans toute la mesure du possible.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre. Encore une fois, ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président, il ne s'agit pas de savoir si les ministériels ont confiance en ce qui se passe au comité. Il s'agit de savoir si les Canadiens ont le droit de savoir ce qui s'est passé.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Pour l'instant, le gouvernement a refusé de communiquer ce qu'il qualifie d'informations raisonnables et responsables.

M. Blenkarn: Nous sommes d'accord.

M. Riis: Je voudrais souligner un point critique, monsieur le Président.

M. Blenkarn: Je veux savoir ce que vous voulez.

M. Riis: C'est la liste des déposants non assurés auxquels le gouvernement dit qu'il va verser environ 1 milliard de dollars de l'argent des contribuables. Ce sont des déposants fantômes. Sans visage! Sans nom! Ils n'ont que \$200,000 de dépôt, ou peut-être 10 millions. Ils peuvent être la Banque de Hong-Kong, la Banque de Singapour, la Banque d'Amérique ou la Wells Fargo. Nous ignorons qui sont ces gens, et le gouvernement refuse de nous en fournir la liste. Le président du comité a dit qu'à son avis cette liste devrait lui être communiquée. Le président de la Banque Toronto-Dominion, qui a été l'un des participants à l'opération initiale de sauvetage de la BCC, dit que cette liste devrait être communiquée. Nous n'avons aucune raison de prendre l'argent des contribuables pour faire des chèques à des déposants anonymes qui avaient placé leur argent dans cette banque en sachant parfaitement qu'il n'y était pas en sécurité. Cet argent n'était pas assuré. Mais c'est tout ce que nous demandons. Nous demandons la liste des déposants.

M. Blenkarn: C'est tout?

● (2110)

M. Riis: La ministre d'État aux Finances a révélé qu'elle ne sera pas communiquée pas plus que certains autres renseignements, notamment des précisions au sujet du portefeuille de prêts. Nous nous inquiétons au sujet du rapport Hitchman. Nous reconnaissons que la ministre est peut-être incapable d'obtenir le rapport du Reserve Board des États-Unis mais, compte tenu de toutes les autres données que le gouvernement prétend être incapable de fournir, nous nous demandons s'il a vraiment tenté d'obtenir ce rapport qui décrit les problèmes qui ont assailli la filiale de la Banque Commerciale du Canada en Californie.

M. Benjamin: Il faut téléphoner à Ronnie.

M. Riis: En tant que parlementaires sérieux, nous sommes priés d'effectuer une enquête sur l'effondrement de la Banque Commerciale du Canada et les problèmes reliés à la Norbanque sachant fort bien que rien n'a changé depuis le dernier comité dont le travail était incomplet.